

**DECISION N°2005-001 DU 28 DECEMBRE 2005
ETABLISSANT LA LISTE DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT
DE TRANSITION**

Le Premier Ministre

Vu la Résolution 1633 du Conseil de Sécurité des Nations Unies du 21 octobre

Vu la Constitution

Vu la Décision du 4 décembre 2005 des Présidents de l'Union Africaine, de la CEDEAO et du Médiateur de l'Union Africaine portant désignation du Premier Ministre de Transition et définissant ses pouvoirs

Vu le Décret N°2005-558 du 05 décembre 2005 portant nomination du Premier Ministre

Décide

Article 1 : La liste des membres du Gouvernement de Transition s'établit comme suit :

PREMIER MINISTRE, Ministre de l'Economie et des Finances, Ministre de la Communication
M. Charles Konan Banny

Ministre d'Etat, Ministre chargé du Programme de la Reconstruction et de la Réinsertion
M. Soro Kigbafori Guillaume

Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement
M. Antoine Bohoun Bouabré

Ministre de la Défense
M. Apling Kouassi René

Garde des sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'homme M. Koné Mamadou

Ministre des Affaires Etrangères M. Bakayoko Youssouf

Ministre de l'Intérieur
M. Dja Blé Joseph

Ministre de l'Agriculture
M. Amadou Gon Coulibaly

Ministre des Mines et de l'Energie
M. Monnet Léon Emmanuel

Ministre de la Construction,
de l'Urbanisme et de l'Habitat M. Amon Tanoh Marcel Benoît

Ministre de la Réconciliation nationale et des Relations avec
les Institutions
M. Dano Djédjé Sébastien

Ministres des Infrastructures économiques
M. Achi Patrick

Ministre de la Santé et de
l'Hygiène publique
M. Allah Kouadio Rémi

Ministre de l'Éducation nationale M. Amani N'Guessan Michel

Ministre de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche scientifique
M. Cissé Ibrahima

Ministre de l'Enseignement
technique et de la Formation
Professionnelle
M. Soumahoro Youssouf

Ministre de la Fonction publique, de l'Emploi et de la Réforme administrative
M. Oulaye Hubert

Ministre des Transports
M. Anaky Kobena Innocent

Ministre de la Coopération
et de l'Intégration africaine
M. Mabri Toikeusse

Ministre de la Culture et
de la Francophonie
M. Mel Eg Théodore

Ministre de la Solidarité
et des Victimes de guerre
M. Dakoury-Tabley
Louis André

Ministre de la Production
Animale et des Ressources Halieutiques
M. Douati Alphonse

Ministre de l'Environnement
et des Eaux et Forêts
M. Andoh Jacques

Ministre de la Famille et
des Affaires Sociales
Mme Peuhmond Adjoua Jeanne Brou

Ministre de la Lutte contre
le SIDA
Mme Adjobi Christine

Ministre de l'Industrie et de la Promotion du secteur privé Mme Téhoua Amah Marie

Ministre du Commerce
M. Dosso Moussa

Ministre du Tourisme et
de l'Artisanat
M. Koné Amadou

Ministre des Nouvelles Technologies de l'Information et de
la Communication (NTIC)
M. Bakayoko Hamed

Ministre de la Jeunesse, de l'Education et des Sports
M. Banzio Dagobert

Ministre Délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances
M. Diby Koffi Charles

Ministre Délégué auprès du
Premier Ministre chargé de
la Communication
Mme Coffi Studer Martine

**Article 2 : La présente décision prend effet à compter de sa signature et sera
publiée au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire**